



Santé Health
Canada Canada

Groupes de discussion sur les mises en garde pour les produits comestibles et autres du cannabis et sur les messages d'éducation publique de la Fiche d'information à l'intention des consommateurs Résumé analytique

Préparé pour Santé Canada

Nom du fournisseur : Earnscliffe Strategy Group
Numéro de contrat : HT372-184111/001/CY
Valeur du contrat : 117 037,60 \$ (TVH incluse)
Date d'attribution du contrat : 16 janvier 2019
Date de livraison : 5 mars 2019

Numéro d'enregistrement : ROP 109-18

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Santé Canada à : hc.cpab.por-rop.dgcap.sc@canada.ca.

This report is also available in English.

Groupes de discussion sur les mises en garde pour les produits comestibles et autres du cannabis et sur les messages d'éducation publique de la Fiche d'information à l'intention des consommateurs

Résumé analytique

Préparé pour Santé Canada

Nom du fournisseur : Earncliffe Strategy Group

Mars 2019

Ce rapport de recherche sur l'opinion publique présente les conclusions de groupes de discussion menés par Earncliffe Strategy Group pour le compte de Santé Canada. La recherche a été menée en février 2019.

This publication is also available in English under the title:

Focus Group Testing Health Warning Messages for Edible Cannabis Products and Other Cannabis Products, and Public Education Messages for the Consumer Information Sheet

Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales seulement. Il faut auparavant obtenir la permission écrite de Santé Canada. Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez contacter Santé Canada à : hc.cpab.por-rop.dgcap.sc@canada.ca ou à :

Santé Canada, DGCAP
200, promenade Églantine, Pré Tunney
Édifce Jeanne-Mance, IA 1915C
Ottawa (Ontario) K1A 0K9

Catalogue numéro :

H14-321/2019F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) :

978-0-660-30821-0

Publications liées (numéro d'enregistrement : POR 109-18)

H14-321/2019E-PDF (rapport final, Anglais)

ISBN 978-0-660-30820-3

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de Santé Canada, 2019.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ ANALYTIQUE..... 1

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

L'agence Earncliffe Strategy Group (Earncliffe) est heureuse de remettre à Santé Canada son rapport de recherche sur les résultats des groupes de discussion portant sur les messages prévus de mise en garde concernant les produits comestibles et autres du cannabis ainsi que sur les renseignements clés que l'on retrouve déjà ou qui sont prévus dans la Fiche d'information à l'intention des consommateurs.

Santé Canada élabore un règlement à l'appui de la vente légale de cannabis comestible, d'extraits de cannabis et de cannabis pour usage topique d'ici le 17 octobre 2019. Le règlement appuiera l'approche de santé publique du gouvernement visant une réglementation rigoureuse du cannabis, en plus de s'assurer du contrôle adéquat des risques uniques associés à ces nouvelles catégories de cannabis. Ces mesures comprendront les exigences en matière d'emballage et d'étiquetage dont les messages obligatoires de mise en garde pour la santé constitueront un élément important. Le coût total de cette recherche a été de 117 037,60 \$, TVH incluse.

Les objectifs de la recherche étaient de vérifier et d'établir l'efficacité de messages possibles de mise en garde concernant la santé sur des groupes cibles, particulièrement les jeunes et les adultes les plus âgés. La recherche visait également à recueillir des commentaires sur des messages clés et sur certains concepts pouvant être utilisés pour la Fiche d'information à l'intention des consommateurs, pour déterminer si elle offre suffisamment d'information pour que les consommateurs adultes prennent des décisions éclairées sur la consommation de cannabis.

Pour atteindre ces objectifs, Earncliffe a mené des séances de recherche qualitative auprès de 20 groupes de participants dans cinq villes : Toronto (11 février); Québec (12 février); Edmonton (12 février); Vancouver (13 février); et Halifax (26 février). Dans chaque ville, la première séance a eu lieu avec des jeunes adultes de 18 à 24 ans, la deuxième, avec des adultes de 60 ans et plus, la troisième avec des jeunes de 15 à 17 ans, et la quatrième, avec des adultes de 25 à 59 ans. À Québec, les séances ont été menées en français. Toutes les discussions ont duré environ une heure.

Il est important de noter que la recherche qualitative est une forme de recherche scientifique, sociale, politique et d'opinion publique. La recherche à l'aide de groupes de discussion n'est pas conçue pour aider un groupe à parvenir à un consensus ou à prendre des décisions, mais plutôt pour susciter une gamme complète d'idées, d'attitudes, d'expériences et d'opinions d'un échantillon choisi de participants sur un sujet défini. En raison de leur petit nombre, on ne peut attendre des participants qu'ils soient totalement représentatifs au sens statistique de la population plus large dont ils sont tirés et les conclusions ne peuvent être généralisées de façon fiable au-delà de leur nombre.

Réactions aux messages de la Fiche d'information à l'intention des consommateurs

- Les réactions aux messages ont été remarquablement similaires dans tous les groupes. La plupart des participants ont trouvé que le langage est facile à comprendre et ils ont qualifié les messages de simples, précis et directs; même si dans certains cas, quelques messages (abordés ci-dessous) ont été vus comme simplifiés à outrance.
- Les participants ont estimé que les messages tiennent lieu de rappels importants sur la consommation responsable de cannabis. Bien que la plupart aient pensé que l'information n'est pas nouvelle du tout, ils ont

pensé qu'elle était importante et appropriée pour informer surtout les nouveaux consommateurs de cannabis aux points de vente.

- Un aspect qui a semblé manquant aux yeux des participants est la reconnaissance du fait que les effets du cannabis peuvent varier en fonction de l'expérience d'une personne; du sexe et du poids de la personne; de la variété de cannabis; du contenu en tétrahydrocannabinol (THC) ou en cannabidiol (CBD); etc.
- En général, les messages sur les effets que peut avoir la consommation de cannabis sur la santé ont suscité des réactions mitigées. Certains ont remis en question autant la décision du gouvernement de légaliser le cannabis dans le contexte de ces risques pour la santé, que la façon dont ce conseil concerne l'utilisation de cannabis à des fins médicales ou comme traitement de l'anxiété, de la peur ou des crises de panique. La majorité des participants étaient d'avis que la meilleure façon d'accroître la crédibilité de ces énoncés et de justifier ces affirmations serait de donner des explications ou des exemples (par ex., le lien entre cannabis et anxiété, la façon dont le cannabis nuit à la santé mentale, les aspects de la santé mentale, etc.).
- La réaction aux messages portant sur le cannabis comestible de la Fiche d'information à l'intention des consommateurs a été généralement positive. En effet, les participants ont jugé que ces messages sont parmi les plus importants et qu'ils pourraient les aider à prendre une décision éclairée sur la consommation et sur la réduction des risques. Des participants ont même affirmé que cela les aiderait à planifier leurs sorties et leur consommation de cannabis (c.-à-d., allouer suffisamment de temps avant de conduire, d'aller au travail, etc.).
- Cela étant dit, les réactions à l'énoncé « allez-y petit à petit » n'étaient pas toujours positives. La plupart des participants ont estimé que le gouvernement tente d'être accrocheur, alors que d'autres ont craint que ce libellé laisse trop de place à l'interprétation, en particulier s'il est destiné aux nouveaux consommateurs.
- De l'avis des participants, le message sur les produits très puissants du cannabis était inutilement long et complexe. Bien qu'ils comprennent l'importance de transmettre un message sur les niveaux de THC et de CBD, ce message spécifique a soulevé plus de questions qu'il n'a apporté de réponses. Cela s'explique principalement par un désir d'être informé sur les effets du THC et du CBD ce qui, de l'avis des participants, aurait été plus utile que d'apprendre les noms scientifiques de ces substances.
- La réaction générale à l'égard des conseils pour diminuer les risques a été mitigée. Les conseils à propos d'éviter de mélanger cannabis et alcool et de consommer du cannabis dans un endroit sûr et familier ont été vus comme importants et ils ont été particulièrement bien accueillis. Le message « Évitez de fumer le cannabis », cependant, a sans aucun doute été celui qui a été le plus mal compris de tous les messages étudiés. De nombreux participants ont présumé que le message signifiait « Évitez de consommer le cannabis », parce que la méthode par défaut de consommation du cannabis est de le fumer. Ces participants ont estimé qu'il est contradictoire de mettre un message qui conclut « d'éviter de consommer ce produit ».

Réactions aux images présentées

- Les images spécifiques évaluées ont suscité des réactions mixtes, quoique la grande majorité des participants aient convenu que le fait de jumeler une image à un message constitue un moyen efficace de communication.
- Lorsqu'on leur a posé la question, la plupart des participants ont dit préférer les images colorées car ils trouvent qu'elles attirent mieux leur attention; bien que quelques participants aient dit qu'une belle image, en noir et blanc, pourrait être tout aussi efficace à ce sujet étant donné le sérieux du message.

- Le seul concept spécifique évalué qui a semblé recueillir l'accord de la plupart des participants a été l'image du cadenas et de la feuille de cannabis car cette image communique bien l'importance de mettre le cannabis hors de portée des enfants et des animaux.
- La plupart des participants ont eu tendance à estimer que les autres images ne réussissent pas du tout à communiquer le message prévu. En effet, un grand nombre d'entre eux ont indiqué qu'il manquait, aux trois autres images – les biscuits, les poumons et l'alcool – le visuel explicite de la feuille de cannabis.

Commentaires sur les messages de mise en garde pour la santé

- En général, les réactions des participants aux messages de mise en garde sur la santé ont été positives. En effet, un certain nombre d'entre eux ont indiqué qu'ils sont en quelque sorte plus clairs que les messages comparables retrouvés sur la Fiche d'information à l'intention des consommateurs ou proposées pour celle-ci, étant donné qu'on retrouve un motif au soutien de certaines des affirmations.
- On a eu l'impression que les deux messages sur les effets différés et durables des produits comestibles du cannabis sont importants mais qu'ils auraient dû être communiqués ensemble. Les participants ont indiqué que le conseil sur l'effet différé des produits comestibles du cannabis était important dans le contexte de la durée des effets.
- Pour ce qui est des messages sur les effets très puissants, la plupart des participants ont estimé que ces messages de mise en garde clarifient certaines des informations (c.-à-d., les effets du THC et du CBD) qui, à leur avis, font défaut dans les messages de la Fiche d'information à l'intention des consommateurs.
- Le message général de mise en garde a été jugé crédible, du moins manifeste, par la plupart des participants.

Agence responsable de la recherche :

Earnscliffe Strategy Group Inc. (Earnscliffe)
Numéro du contrat : HT372-184111/001/CY
Date d'attribution du contrat : 16 janvier 2019

J'atteste, par la présente, comme représentante d'Earnscliffe Strategy Group que le produit livrable respecte entièrement les exigences relatives à la neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans les Politiques de communications du gouvernement du Canada et dans les Procédures de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus spécifiquement, le rapport ne comprend aucun renseignement sur les intentions de vote des électeurs, leurs préférences sur les partis politiques, les positions des partis ou les cotes de rendement d'un parti politique ou de ses leaders.

Signé : 

Date : 5 mars 2019

Stephanie Constable
Partenaire, Earnscliffe